

France en guerre : 5 – La guerre faite à la France est de type révolutionnaire (1/9)

Le jeu des échecs a été inventé en Asie puis diffusé depuis la péninsule arabique



Origines de la guerre de type révolutionnaire

Depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale, plusieurs États ont été impliqués dans des guerres, la plupart d'entre elles étaient de type révolutionnaire, même si cela n'a pas été reconnu, voire pas compris. La guerre de type révolutionnaire n'est pas nouvelle. Le premier l'ayant analysée, et pratiquée, est sans doute Mao Zedong, bien qu'avant lui, Vladimir Illitch Lénine l'avait déjà étudiée et en avait esquissé les grandes lignes. C'est dans son ouvrage *La Stratégie de la guerre de type révolutionnaire en Chine*, destiné aux officiers supérieurs de l'Armée Rouge, que le « Grand Timonier » a posé

les principes de la guerre de type révolutionnaire (à la fin de l'année 1936, après la « Longue Marche »).

Le premier de ces principes qu'il a imaginés, est d'une logique à toute épreuve (sauf pour nombre d'Occidentaux, aujourd'hui) :

« ... Personne n'aurait l'idée de diriger une guerre sans en connaître les lois. Or, à côté de la guerre traditionnelle, il y a la guerre de type révolutionnaire qui a ses caractéristiques, ses lois spécifiques. Si on ne les connaît pas, il n'y a aucune chance dans une guerre de ce genre de remporter la victoire ... »

Il permet de mieux comprendre le comportement de certains pays aux mains d'oligarchies partisans ayant déclenché des guerres depuis quarante ans alors qu'ils n'ont pas la moindre politique et aucune stratégie !

Présentation de la guerre de type révolutionnaire

Quatre aspects sont essentiels : **modes de confrontation, finalités, caractéristiques, méthodes et techniques d'action.**

Modes de confrontation dans la guerre de type révolutionnaire

La « guerre classique » et la « guerre de type révolutionnaire » ont des modes de confrontation totalement différents.

La première est une confrontation entre des armées régulières, parce que des États ont été soit dans l'incapacité de régler leurs différends par des voies diplomatiques, soit dans l'obligation de répondre à une agression caractérisée.

La deuxième est une confrontation entre les armées régulières des États et des groupes armés pour lesquels le concept « loi de la guerre » n'a aucun sens.

La guerre de type révolutionnaire est de nature

dissymétrique : l'agresseur et l'agressé possèdent des ressources militaires de mêmes natures, mais de puissances et capacités inégales.

Elle est aussi, et de plus en plus, de nature **asymétrique** : l'agresseur utilise des armes, des tactiques non conventionnelles, comme le terrorisme, afin d'exploiter les faiblesses de l'agressé.

Tout naturellement, la dissymétrie des forces conduit le plus faible des deux adversaires, agresseur ou agressé, à l'utilisation de la guerre asymétrique.

La guerre révolutionnaire implique largement les populations, celles-ci pouvant être, en tout ou partie, opposées ou favorables aux idées ou principes des « groupes révolutionnaires ». :

- dans le premier cas, les populations sont les cibles préférentielles, il faut les contraindre ou les éliminer ;
- dans le deuxième cas, elles sont tout à la fois encouragées et surveillées afin de s'assurer de leur loyauté dans le temps.

Finalité de la guerre de type révolutionnaire

La guerre de type révolutionnaire a pour finalité la prise du pouvoir via la prise du contrôle – au sens de : maîtrise, domination – progressif des personnes physiques. Il s'agit de conquérir les âmes ou les esprits des citoyens constituant les opinions publiques, par application de mots d'ordre, de techniques et d'actions psychologiques, d'actions violentes.

Le résultat de la guerre révolutionnaire ne peut être obtenu que dans le cadre d'un ensemble d'actions politico-militaires reposant sur :

- la propagande et l'action politique. Elles sont

- prioritaires sur les actions militaires, même durant les phases de guerre ouverte ;
- la mise en place d'une infrastructure politico-militaire ;
 - la mobilisation des populations à l'aide d'un système de contraintes, reposant sur l'emploi du terrorisme psychologique ou du terrorisme physique ;
 - la réalisation d'opérations de guérilla (prises en charge soit par des unités régulières, soit par des groupes de partisans) destinées au renforcement du système de contraintes et au maintien de son efficacité dans le temps;
 - le soutien à « la cause » par des actions d'assistance de toutes natures, de toutes origines, provenant de « l'extérieur » : États, groupes et institutions politiques, financières, philosophique, religieuses.

Caractéristiques de la guerre de type révolutionnaire

Dans la guerre conventionnelle, pour l'agresseur, il s'agit de neutraliser ou détruire les forces et les objectifs militaires de l'agressé, afin d'obtenir sa capitulation, avec tout ce que cela implique comme conséquences territoriales, économiques ou humaines.

Dans la guerre de type révolutionnaire, il est fait une très large utilisation de l'arme psychologique afin de prendre le contrôle total des Nations par la maîtrise de l'État agressé, de son appareil, de ses institutions et des citoyens.

La guerre révolutionnaire entend :

- obtenir la mobilisation populaire au profit du mouvement révolutionnaire par la mise en œuvre de techniques psychologiques et physiques. Dans la guerre faite par les islamistes, c'est d'abord la mobilisation des musulmans et des islamo-collabos ;
- créer des sympathies envers le mouvement révolutionnaire

par la diffusion d'une idéologie à même de fanatiser les populations à conquérir. Dans la guerre faite par les islamistes, la très large utilisation de la *taqiyya* facilite grandement la création de sympathies au sein d'organisations politiques, culturelles ou philosophiques. Et, l'assistance apportée par les nombreux islamo-collabos et les idiots utiles constitue une aide irremplaçable ;

- s'adapter à un contexte, a priori peu favorable, en utilisant la violence ou les actes de terrorisme, psychologique ou physique, chaque fois que nécessaire à la cause, afin de préparer ou convaincre les hésitants, les tièdes, les récalcitrants, et galvaniser ses propres troupes. Dans la guerre faite par les islamistes, c'est en partie réalisé : grâce à de nombreux attentats, assassinats, prises d'otages, et mesures d'intimidation diverses comme celles entreprises par l'OCI et ses filiales, envers des organisations internationales (ONU, Commission de Bruxelles, OSCE, ...) et nationales : gouvernements, parlements, ...
- utiliser ou détourner toutes les activités de la Nation agressée au profit du bon développement et de la bonne fin de la la guerre. C'est en partie réalisé par les islamistes, ne serait-ce que par la mise en place de la finance islamique avec tout ce qu'elle implique comme modifications dans les Lois, les structures économiques et dans l'esprit des dirigeants, tant étatiques qu'économiques ;
- mettre en place et multiplier des « bases révolutionnaires »¹ dont la disponibilité opérationnelle est nécessaire au lancement d'une offensive générale associant des actions politiques, terroristes, psychologiques ou physiques, et des actions de guérilla. Dans la guerre faite par les islamistes, c'est en cours de réalisation, ne serait-ce que par la multiplication des organisations islamistes politico-militaires telles

Al-Qaida, État islamique, Al-Nosra, Boko Haram et leurs filiales, la création de structures opérationnelles dans différents pays dirigés ou en passe d'être dirigés par les islamistes, et par la mise en place d'agents dormants, nationaux ou étrangers ayant fait leurs armes sur des théâtres extérieurs.

Mode d'action subversif

Dans la guerre de type révolutionnaire, le mode d'action privilégié est subversif, il est le complément naturel de ce type de guerre.

C'est le mode d'action le mieux adapté à la prise de contrôle d'une Nation, de l'État et de son appareil, des décisions politiques, économiques, militaires, financières, sociales, éducatives.

Incompétence et impréparation de l'État

La France n'a plus beaucoup de temps pour entreprendre la contre-guerre révolutionnaire.

En fait, il y a de nombreuses années que le pouvoir, quel que soit son orientation politique, aurait dû entreprendre la contre-guerre, car les islamistes ont lancé leurs opérations depuis plusieurs années, et celles-ci sont de plus en plus nombreuses et insidieuses.

De plus, dans le domaine de la défense, depuis des décennies, l'État, qui, a cédé aux chants des sirènes :

- a été incapable d'imaginer, ou a volontairement ignoré les possibilités d'une guerre sur le territoire national, qui plus est menée de l'étranger, et par des organisations politico-religieuses. Mais, simultanément, les représentants du pouvoir exécutif « jouaient aux soldats » engageant notre pays dans des opérations militaires extérieures (dont certaines commanditées par

« Machin », terminologie gaullienne pour désigner l'ONU), et honteusement qualifiées « d'opérations de la paix », politiquement non préparées, coûteuses en vies humaines et financièrement désastreuses. Mais le rôle de gendarme de l'Afrique ou de supplétif des Etats-Unis permettant aux représentants du pouvoir exécutif d'exister et de paraître sur le plan international;

s'est lancé :

- dans le tout technologique, tout en détruisant une grande partie des capacités de développement et de production des armements indispensables à l'Armée de Terre ;
- dans la guerre « propre et sans morts », a oublié les leçons du passé récent et ne s'est en rien préparé à une guerre de type révolutionnaire telle que celle entreprise par les islamistes.

Que cela ait une incidence sur la sécurité des Français au quotidien, dans les rues des villes, dans les campagnes et dans les montagnes (à l'exemple du camp militaire de Daesh en Bosnie-Herzégovine, également envisagé par les islamistes dans les Pyrénées et le Massif Central, dans les zones forestières et désertiques de l'hexagone), n'a probablement jamais été pris en considération !

Jean-François Cerisier

1 Lieux dans lesquels sont rassemblées, d'une manière permanente ou temporaire, des ressources de toutes natures : personnels, équipements, ..., requises pour le combat politique ou militaire. Ces bases révolutionnaires sont bien évidemment protégées. On pourrait parler de « plate-forme logistique »

Prochain article : La guerre faite à la France est de type révolutionnaire (2/9)

Pour se procurer le livre de Jean-François Cerisier :

<http://ripostelaique.com/livres/guerre-a-loccident-guerre-en-occident>

Chèque de 19 euros à l'ordre de Riposte Laïque, BP 32, 27140
Gisors

